



FINALITE : RÉPONDRE AUX BESOINS DE MOUVEMENT DES ENFANTS

- Souvent inexistant dans les salles de classe, l'espace moteur a toute sa place pour les TPS ou PS qui ont besoin de bouger tout au long de la journée, et pas seulement lors de la séance spécifique d'AEC. Ces 2 approches différentes sont complémentaires pour atteindre les objectifs de la petite section de maternelle.
- Les actions réalisées par les enfants dans cet espace (exploration, réinvestissement) ne se substituent pas aux séances spécifiques d'AEC.

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Compétences dans le domaine *Agir et s'exprimer avec son corps* (AEC)

- se repérer, se déplacer dans l'espace et développer l'image de son corps, en tenant compte des autres et de l'environnement
- se déplacer en s'adaptant à des contraintes variées : sols différents, obstacles, traces à suivre, rochers de différentes formes...les autres enfants
- exercer et développer ses habiletés motrices : slalomer, escalader, désescalader, enjamber, glisser, franchir, sauter, s'équilibrer, tourner, se suspendre, ...
- se déplacer en poussant, tirant, manipulant différents mobiles (poussettes, trotteurs, ballons sauteurs, ...)
- enchaîner des actions motrices variées (petits parcours)

Compétences dans le domaine du *Devenir élève* :

- respecter le matériel, ses conditions d'utilisation, le rangement
- prendre des risques mesurés pour apprendre
- faire attention à soi et aux autres

AMÉNAGEMENT MATÉRIEL

On peut distinguer trois espaces distincts :

1. Dans la salle de classe

Cet espace pourra être délimité. Certains déplacements pourront cependant se faire dans toute la salle de classe.

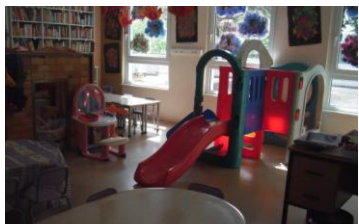
- Des objets à déplacer : poussettes, trotteurs, ballons sauteurs, chariots, bacs à roulettes, caddies, jouets à tirer, trottinettes
- Vers des aménagements impliquant des actions comme sauter, escalader, glisser, rouler, ramper...: escaliers, toboggan, plans inclinés, portiques, bancs, tunnels, tapis, objets en hauteur (suspendus, presque à portée de main)...
- Vers des cheminements variés : dalles de moquette, lignes, plots, empreintes, cordes, laine, rochers, ...de couleurs différentes, ... qui se croisent, parallèles, ...
- Pour aller vers des aménagements combinant les différentes actions listées ci-dessus.



EM Soultzmatt, classe de TPS-PS



FM Illfurth classe de PS-MS



EM Colmar les Primevères de
TPS-PS de Mme Sanchez (PEMF)

2. Aux abords directs de la salle de classe : couloirs, etc.

Investir ces espaces de géométrie différente pour des actions spécifiques :

- Le couloir : est un lieu propice pour les cheminements et les circulations
- Si la cour d'école est attenante à la salle de classe, c'est un espace qui peut être ouvert pour compléter l'espace moteur (à délimiter si nécessaire)

3. La "salle de jeux" peut, quand elle est proche et visible de la salle de classe, participer de cet espace moteur. Elle sera par ailleurs l'objet d'une utilisation spécifique, lors d'un créneau formalisé dans l'emploi du temps, pour des pratiques AEC intégrées à une programmation annuelle.



**Des recommandations sur l'usage de la salle de jeux,
ou salle multi-activités**

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES ENSEIGNEMENTS

- L'espace moteur doit être **évolutif** : de la grande motricité à la motricité fine (adresse, construction, manipulation). C'est l'aménagement matériel et son évolution au fil de l'année qui induisent la progressivité.
- Il reste un **espace à investir librement**, où **l'enfant a l'initiative**.

Sécurité

C'est le matériel qui organise la sécurité.

- matériel qui correspond aux capacités de l'enfant,
- tapis de protection, pour toute structure en hauteur,
- espaces clairement délimités,

L'œil vigilant d'un adulte reste toujours nécessaire.

CONSEILS

- **Cet espace peut être délimité, pour ce qui concerne des aménagements solides et stables. Pour les actions de déplacements, des circulations seront possibles dans toute la salle de classe**, on limitera le nombre d'engins roulants en fonction de la surface et du nombre d'enfants.
- Adapter le nombre d'enfants et le nombre d'engins roulants à l'espace disponible permet d'assurer la sécurité
- Les changements de dispositifs ne doivent pas se faire trop rapidement (laisser les enfants s'approprier les nouveautés)
- A l'intérieur d'un même dispositif, proposer régulièrement des réaménagements matériels (pour en relancer l'intérêt et faire progresser la motricité des élèves)

BIBLIOGRAPHIE – SITOGRAFIE

- [Apprendre à rouler à vélo à l'école maternelle](#) (Thierry Larrouy, CP EPS, circonscription de Saint-Louis)
- [Les documents AEC sur le site de la DSDEN du Haut-Rhin](#)